

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1527

présenté par
M. Véran

ARTICLE 49

I. – À la seconde phrase de l’alinéa 9, après le mot :

« réitération »,

insérer les mots :

« de la fraude ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion à la la seconde phrase des alinéas 17, 30, 41, et 47.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.